

COURS PBC 3050
EMBRYOLOGIE ET BIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT
Automne 2016

AVIS: Le Département de pathologie et biologie cellulaire se réserve le droit de modifier sans préavis l'horaire ci-joint.

RESPONSABLE: Le Département de pathologie et biologie cellulaire de la Faculté de médecine. Docteur Luc L. Oigny

DESCRIPTION: Embryogenèse humaine; organogenèse normale et malformations. Embryogenèse moléculaire du zygote unicellulaire à l'organisme vivant normalement constitué; liens entre l'embryogenèse et l'oncogenèse.
(3 crédits)

PROFESSEUR: Docteur Luc L. Oigny

HORAIRE: Cours théoriques sont tous les mercredis de 14h00 à 17h00 du 7 septembre au 30 novembre 2016 au local **N-833** du pavillon **Roger-Gaudry**.

***Notez que les cours des 16 et 23 novembre finiront après 17h00.**

L'examen intra est fixé au **mercredi 19 octobre 2016 de 14h00 à 17h00** au local **N-833** du pavillon **Roger-Gaudry**.

L'examen final est fixé au **mercredi 7 décembre 2016 de 14h00 à 17h30** au local **N-833** du pavillon **Roger-Gaudry**.

GROUPE: Sciences biomédicales (TGDE : Laure Perez)

PROGRAMME: 2016

TGDE: Mikelsie Féquière, Courriel : mikelsie.fequiere@umontreal.ca

COURS PBC 3050
EMBRYOLOGIE ET BIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT
 Automne 2016

HORAIRE ET PLAN DE COURS
Première partie : Embryologie morphologique

SEPTEMBRE 2016				
Mercredi	07-09-2016	14h00 à 17h00	Introduction Première et deuxième semaine p.c.	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	14-09-2016	14h00 à 17h00	Troisième semaine p.c. De la 4 ^e à la 8 ^e semaine (1 ^{re} partie)	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	21-09-2016	14h00 à 17h00	De la 4 ^e à la 8 ^e semaine (2 ^e partie)	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	28-09-2016	14h00 à 17h00	Principes d'embryogenèse moléculaire. Segmentation des vertébrés. Développement neural – synthèse	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
OCTOBRE 2016				
Mercredi	05-10-2016	14h00 à 17h00	Similitudes entre l'embryon et le cancer; Tératologie; Synthèse	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	12-10-2016	14h00 à 17h00	Le placenta; Le système cardiovasculaire. Développement morphologique du système nerveux.	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	19-10-2016	14h00 à 17h00	EXAMEN PARTIEL (valeur de 25 points)	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
PÉRIODE D'ACTIVITÉS LIBRE DU 24 AU 28 OCTOBRES 2016				
NOVEMBRE 2016				
Mercredi	02-11-2016	14h00 à 17h00	Génétique moléculaire et applications médicales. Transcription, différenciation et épigénétique	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	09-11-2016	14h00 à 17h00	Interactions cellulaires; Morphogènes; Développement normal et anormal des membres	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	16-11-2016	14h00 à 19h00	Présentations étudiantes	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	23-11-2016	14h00 à 19h00	Présentations étudiantes	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry

COURS PBC 3050
EMBRYOLOGIE ET BIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT
Automne 2016

DÉCEMBRE 2016				
Mercredi	30-11-2016	14h00 à 17h00	Séance de questions	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry
Mercredi	07-12-2016	14h00 à 17h30	EXAMEN FINAL (Valeur de 50 points)	Local : N-833 Pavillon : Roger-Gaudry

***Présentations Étudiantes :** Chaque étudiant devra faire une présentation d'environ 20 minutes + 10 minutes de questions sur un sujet connexe à l'embryologie; le choix de l'étudiant devra être approuvé par le professeur. Cette présentation aura une valeur de 25 points.

N.B.: L'EXAMEN FINAL EST CUMULATIF ET, PAR CONSÉQUENT, IL COUVRE TOUTE LA MATIÈRE VUE DEPUIS LE DÉBUT DU COURS PBC 3050. L'EXAMEN COUVRE ÉGALEMENT LA MATIÈRE VUE DANS LES PRÉSENTATIONS DES ÉTUDIANTS.
TOUTES LES QUESTIONS DE L'EXAMEN INTRA ET FINAL SERONT À DÉVELOPPEMENT.

INFORMATION POUR LES ÉTUDIANTS

DIRECTIVE IMPORTANTE À LIRE

L'article 4.7 du Règlement des études de premier cycle prévoit explicitement qu'il soit fait référence, dans le plan de cours, au *Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants*.

La vice-rectrice Madame Hélène David, nous invite donc à inclure la mention suivante dans nos plans de cours : "Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Pour plus de renseignement, consultez le site www.integrite.umontreal.ca."